

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 17 février 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

TARIFS 2015 CAMPING MUNICIPAL

Décide de réviser les tarifs des droits de place du Camping Municipal pour la prochaine saison estivale, soit une augmentation de 1%.

AMENAGEMENT QUARTIER LE CLAPIER TRANCHE 2015

Donne connaissance des résultats de la consultation pour les travaux d'aménagement voirie quartier le Clapier tranche 2015 dans le cadre d'un marché à procédure adaptée et décide d'attribuer le marché à l'entreprise EIFFAGE TP 42120 PERREUX.

EQUIPEMENTS GROUPE SCOLAIRE DEMANDE DE SUBVENTION

Sollicite une subvention pour les équipements complémentaires du groupe scolaire au titre de la réserve parlementaire.

TRAVAUX NEUFS ECLAIRAGE CHEMIN DU GRAND VERNAY

Donne son accord sur le projet présenté par le SIEL pour la réalisation de travaux d'éclairage Chemin du Grand Vernay et approuve le montant de la participation, à la charge de la commune, s'élevant à 19 886 € sous forme de fonds de concours.

ELECTION D'UN DELEGUE TITULAIRE AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE.

M. Thibaud PRALIAUD, délégué titulaire, ne pouvant plus représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de la Loire pour des raisons professionnelles, un nouveau délégué titulaire au SIEL a été élu : M. Olivier SAUTEREAU.

GESTION DE LA FOURRIERE INTERCOMMUNALE CONVENTION AVEC LA SPA POUR CHIENS

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de cette convention avec la Société Protectrice des animaux du roannais pour la gestion de la fourrière intercommunale pour les chiens.

PROPOSITION DE VŒU CONCERNANT LES CENTRES HOSPITALIERS

Approuve une proposition de vœu concernant les centres hospitaliers.

AMENAGEMENT CHEMIN D'URFE, CHEMIN CHARRA ET CHEMIN DU PRESSOIR CESSIONS GRATUITES DE TERRAIN

Charge M. le Maire de la rédaction des actes administratifs et autorise M. Jean-Claude RAYMOND, Premier Adjoint au Maire à signer par délégation ces actes administratifs avec chaque propriétaire afin de régulariser ces cessions gratuites.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les permanences pour la tenue des bureaux de vote ont été fixées pour les 22 et 29 mars 2015 de 8 heures à 18 heures.